



**CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT
2012-2013**

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION



Épreuves d'admissibilité

31 janvier 2013



**ÉPREUVE À OPTION :
OPTION DROIT ADMINISTRATIF**

(durée 2 heures)

ÉPREUVE À OPTION
DROIT ADMINISTRATIF



Rédaction de notes d'information sur les sujets suivants :

1. Les inspections générales (*4 points*)
2. La libre administration des collectivités territoriales (*6 points*)
3. Prévention et répression des conflits d'intérêts des agents publics (*6 points*)
4. Les recours administratifs préalables obligatoires (*4 points*)